

**FORMULAIRE A RENVOYER AVANT LE 10 DECEMBRE**

Par courrier (reception au plus tard le 10 décembre):

Sup’Biotech – Service Relations Entreprises

66 rue Guy Môquet, 94800 Villejuif

Par mail: [supbioalumni@supbiotech.fr](mailto:supbioalumni@supbiotech.fr)

**Formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration**

Je soussignée M

demeurant à

membre de l'association **Sup’Biotech Alumni**, à jour de cotisation, certifie avoir pris connaissance du Rapport d’Activités 2020 de Sup’Biotech Alumni et de l’ordre du jour en vue de l’Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

**Le Jeudi 10 décembre 2020 à 18h30**

En distanciel

Je certifie avoir pris connaissance des résolutions votées lors de cette Assemblée Générale à savoir :

### Renouvellement du poste de Président (1ère résolution)

### Renouvellement du poste de Trésorier (2ème résolution)

### Renouvellement du poste de Secrétaire Générale (3ème résolution)

### Validation des résultats financiers de l’exercice 2020 (4ème résolution)

### Validation du budget prévisionnel pour l’exercice 2020 (5ème résolution)

### Validation des projets pour l’exercice 2021 (6ème résolution)

OPTION 1 – JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT et l’autorise à voter en mon nom.

(Cochez & signez en bas sans remplir les options 2 & 3)

OPTION 2 – JE VOTE PAR CORRESPONDANCE

(Cochez, complétez et signez en bas sans remplir les options 1 & 3)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1ère résolution | OUI | NON | ABSTENTION |
| 2ème résolution | OUI | NON | ABSTENTION |
| 3ème résolution | OUI | NON | ABSTENTION |
| 4ème résolution | OUI | NON | ABSTENTION |
| 5ème résolution | OUI | NON | ABSTENTION |
| 6ème résolution | OUI | NON | ABSTENTION |

OPTION 3 – JE DONNE POUVOIR A LA PERSONNE DENOMMEE

(Cochez, complétez et signez en bas sans remplir les options 1 & 2)

Je donne pouvoir à pour me représenter à l'Assemblée mentionnée ci-dessus.

A Paris, le 10/12/2020

Signature

**CONDITIONS D’UTILISATION DU FORMULAIRE**

**(1) GENERALITES**

(a) A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, l'adhérent peut :

- soit renvoyer le formulaire sans indiquer de mandataire, c'est-à-dire donner pouvoir au Président : vous choisissez (1) ; dans ce cas, ne faites rien d'autre que dater et signer au bas du document ;

- soit voter par correspondance : vous choisissez (2) ; dans ce cas cochez le numéro (2) et exprimez votre vote par OUI, NON ou ABSTENTION ;

- soit se faire représenter par un autre adhérent : vous choisissez (3) ; dans ce cas, cochez le numéro (3) et indiquez dans le cadre (3) le nom de la personne qui vous représentera.

(b) Au cas où les options 2 et 3 seraient utilisées simultanément, l’association considérerait votre réponse comme étant une procuration, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire par correspondance.

(c) S’abstenir équivaut à voter «NON». De même, ne pas indiquer de sens de vote équivaut à voter «NON». Le texte des résolutions est joint au présent formulaire.

(d) Au cas où les cases « OUI » et « NON » seraient cochées pour une même résolution, le vote retenu serait «NON».

**(2) VOTE PAR CORRESPONDANCE**

Selon les statuts de l’association Sup’Biotech Alumni, les résolutions à L’Assemblée Générale sont votées à la majorité des personnes présentes ou ayant transmis un formulaire de vote par correspondance. Il n’y a pas de quorum. Il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par l’association avant l’Assemblée Générale. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs ».

**(3) POUVOIR AU PRESIDENT DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

Toute procuration sans indication de mandataire donnera procuration au Président pour voter l’ensemble des résolutions.

**(4) POUVOIR A UNE PERSONNE DENOMMEE**

Un adhérent peut se faire représenter par un autre adhérent. Pour connaître la liste des participants à l’Assemblée Générale, merci de contacter [supbioalumni@supbiotech.fr](mailto:supbioalumni@supbiotech.fr)